

## Glossaire terminologique de Grammaire Linguistique

<b>actualisation</b>	actualisé veut dire réalisé ; aussi: validé
<b>anaphore</b>	On a anaphore quand un " représentant " vient remplacer un mot, un syntagme, ou une proposition <i>When Peter is tired, he goes to bed</i> → <i>he</i> , pronom anaphorique, remplace <i>Peter</i>
<b>antécédent</b>	mot, élément qui est repris par un pronom. <i>The man that he arrested</i> : THAT a pour antécédent <i>the man</i>
<b>apposition</b>	être en apposition à un nom, c'est être posé à côté, généralement à sa droite: <i>The boy, tired of waiting, went away.</i> ( <i>tired of waiting</i> est en apposition à <i>The boy</i> )
<b>argument</b>	un verbe intransitif est un verbe à un argument (sujet), transitif: deux arguments (sujet+COD), ditransitif trois (sujet+COI+COD).
<b>article</b>	nom que l'on donne aux trois déterminants les plus fréquents : A, THE et Ø
<b>aspect</b>	point de vue sur un procès ; comment l'énonciateur voit, envisage le déroulement du procès.
<b>aspect inaccompli ou imperfectif ou progressif</b>	( <i>be+ing</i> ), procès vu de l'intérieur. Un point quelconque du déroulement, ni le début ni la fin, c'est un « instantané » ( <i>snapshot</i> )
<b>aspect accompli ou perfectif</b>	( <i>have -en</i> ) procès vu dans son "après" ; le procès, révolu, à une incidence.
<b>aspect Ø, ou aspect aoristique</b>	le point de vue de l'énonciateur n'intervient pas. « <i>I work / He works for Johnson &amp; Johnson</i> » / « <i>The train leaves at 4</i> »
<b>asserter</b>	déclarer comme vrai (que ce soit dans un énoncé affirmatif ou négatif)
<b>assertion</b>	proposition que l'on pose comme vraie
<b>atténuation</b>	un <i>-ed</i> (ou un imparfait) : <i>I wanted to ask you something</i> : l'énonciateur 'fait semblant' de ne plus vouloir.
<b>attribut</b>	un adjectif est dit attribut d'un nom quand il est relié à celui-ci par le verbe être ou un verbe d'état: <i>Peter is nice</i> . <i>Nice</i> est attribut de <i>Peter</i> . Attention, la traduction anglaise est : <i>a predicative adjective</i>
<b>bitransitif</b>	verbe admettant deux compléments (un c. direct et un c. indirect) : <i>he gave her a present</i> et en anglais ayant donc deux constructions passives. on dit aussi ditransitif
<b>cataphorique</b>	type particulier de référence : la cataphore annonce le référent dans le contexte après : <i>after it caught the fish, the sea-gull flew away</i>
<b>circonstant</b>	très souvent un groupe prépositionnel (ex: dans la rue / pendant le film...) qui a une valeur adverbiale (adv de lieu / de temps, ici)
<b>cliticisé</b>	Forme cliticisée = contractée ( <i>I'm, he's, I've, etc...</i> ) → on dit aussi un « enclitique »
<b>clivée</b>	une proposition est dite clivée quand elle est décomposée en deux proposition à des fins de mise en relief d'un élément : "C'est <u>Pierre</u> qui a cassé le vase" A partir de la phrase : « <i>John wore a white suit at the dance last night</i> », on peut mettre en valeur plusieurs éléments : Sujet : <i>it was John who wore a white suit at the dance last night</i> Obj direct : <i>it was a white suit that John wore at the dance last night</i> Adv tps: <i>it was last night that John wore a white suit at the dance</i> Adv lieu: <i>it was at the dance that John wore a white suit last night</i> La mise en relief du verbe est impossible: <i>*it's wore that John a white suit</i>

<b>contrefactuel</b>	Qui contredit le fait. « <i>They were sounds that might be from another planet</i> » on aurait eu le droit de le dire si on n'avait pas eu une hypothèse contrefactuelle (on sait que ce n'est pas vrai). « <i>If I were rich, I'd buy a Mercedes car</i> » ( <i>but I'm not rich</i> – contrefactuel)
<b>comparatif</b>	degré de comparaison, généralement exprimé au niveau de l'adjectif; deux ensembles sont comparés, le comparatif peut être d'égalité, d'inégalité, de supériorité ou d'infériorité. <i>John is nicer than Paul</i> : l'adjectif porte la marque du comparatif de supériorité
<b>congruence</b>	le fait de convenir, d'aller bien ensemble ; rapport de compatibilité ; les modaux soulignent la congruence entre le sujet S et le prédicat P selon la modalité dont ils sont porteurs (épistémique ou radicale)
<b>conjonction</b>	relateur ; la conjonction de coordination ( <i>and, or,...</i> ) relie deux unités de même fonction syntaxique (parataxe); la conjonction de subordination ( <i>that, because,...</i> ) relie la subordonnée à la principale (hypotaxe)
<b>conjonctive</b>	= subordonnée de conjonction; ex: <i>I think that she will come</i>
<b>constituant</b>	Une manière d'analyser une phrase est de la découper en " constituants " de plus en plus petits : décomposer une phrase en Groupe Nominal et Groupe verbal, décomposer un Groupe Nominal en Déterminant + Nom
<b>copule ou verbe copule:</b>	c'est ainsi que l'on appelle des verbes comme <i>be, become, seem</i> qui permettent de relier par exemple un sujet et un adjectif dans une relation d'identité: <i>John is nice</i>
<b>défectif</b>	La série des formes du lexème n'est pas complète. Les modaux sont des verbes qui n'ont pas de flexion, ne peuvent pas être précédés de « <i>to</i> », n'ont pas les formes du participe présent ( <i>ing</i> ) ni du participe passé
<b>déictique</b>	c'est les liens que l'énonciateur tisse entre son énoncé et la situation d'énonciation : <i>I, here, there, now, yesterday, etc.</i>
<b>dénombrable</b>	Un nom fonctionne comme dénombrable s'il peut être précédé de l'article <i>A(n)</i> , s'il peut, comme son nom l'indique, être compté et donc se mettre au pluriel : <i>one book, two books</i> (synonyme : comptable, discontinu) Mais tous les mots au pluriel ne sont pas nécessairement dénombrables. Ex : « <i>clothes</i> » <i>There were many clothes scattered on the floor</i> (OK) ▪ <i>There were seven clothes scattered on the floor</i> (NON, mais <i>seven pieces / items</i> ▪ <i>/ garments of clothing</i> ): utilisation obligatoire d'un dénombreur
<b>dénombrateur</b>	permet de dénombrer des noms à fonctionnement habituellement indécomposable: <i>a piece of bread, an item of news, ...</i>
<b>déontique</b>	déontique : qui concerne les devoirs ; avec un modal déontique, il y a pression sur le sujet grammatical
<b>désinence</b>	en gros, désigne la terminaison possible d'un nom, adjectif, verbe. Désinence du pluriel, désinence du passé, <i>-ing</i>
<b>déterminant déterminer</b>	déterminer un nom, c'est délimiter : employer THE devant un nom restreindra davantage que si on utilise A. Les plus courants sont Ø, A et THE, mais les quantifieurs, les possessifs, les démonstratifs ont souvent un tel emploi. <i>Put down that knife !</i>
<b>discours indirect</b>	l'énoncé n'est pas pris en charge par celui qui le produit, mais par celui qui le rapporte.
<b>duratif</b>	Le procès s'étale dans le temps
<b>ellipse</b>	omission d'un élément d'un énoncé; cet élément est généralement récupérable : <i>Peter's car is nicer than John's</i> . Il y a ellipse du 2ème <i>car</i> récupérable avant.

<b>énonciateur</b>	celui qui produit l'énoncé (à l'intention d'un coénonciateur)
<b>end-focus</b>	principe selon lequel les éléments <u>nouveaux</u> , sur lesquels on veut attirer l'attention auront tendance à être placés en fin de phrase.
<b>end-weight</b>	principe selon lequel les éléments <u>lourds</u> de la phrase auront tendance à être placés en fin de phrase; l'extraposition est une application de ce principe
<b>épithète</b>	un adjectif est dit épithète s'il est adjoind directement au nom <i>A nice boy</i> il n'est pas relié au nom par un verbe (être). En anglais, l'épithète est placé avant le nom qu'il qualifie. Attention: en anglais, se dit <i>attributive adjective</i>
<b>équippable</b>	qui peut se produire ou non ; qui est possible ou non.
<b>événement ou processus</b>	procès exprimant un changement d'état
<b>extraction</b>	ce terme décrit un type particulier de détermination nominale. <i>I saw <u>a</u> dog in the street</i> . Il existe une catégorie (on dit plutôt classe), les chiens, regroupant des éléments ayant des caractéristiques communes. Celui que j'ai vu appartient à cette classe, est un élément de cette classe.
<b>extralinguistique</b>	la vie, la vraie, celle que la langue essaie de représenter
<b>extraposition</b>	phénomène par lequel un sujet de nature propositionnel (phrastique) est rejeté de l'autre côté du verbe. <i>It is important to do that</i> . " <i>To do that</i> " est extraposé par rapport à la structure de base <i>To do that is important</i>
<b>fléchage</b>	est une opération de détermination particulière. C'est une opération de reprise qui s'appuie sur un premier repérage (textuel, situationnel ou culturel). En anglais, les déterminants permettant de flécher sont <i>the, this, that</i> , les pronoms possessifs; <i>my, hers, ...</i> , les génitifs déterminatifs: <i>Peter's</i> Selon Bouscaren Chuquet: Cette opération est toujours seconde. Elle présuppose une première opération (prélèvement explicite d'un individu avec A, par exemple) <i>I can see <u>a</u> tree. <u>The</u> tree is green.</i> La justification du fléchage peut être contextuelle (anaphorique=qui reprend) ex ci-dessus. L'anaphore peut être moins stricte: <i>Bill went to London. The journey was tiring.</i> Parfois la justification du fléchage vient après : relatives etc... Justification situationnelle(=fléchage déictique). Elle varie en largeur : <i>Where is the dog?</i> (partage réduit à quelques coénonciateurs). <i>Here comes the sun.</i> (partage étendu à tous les coénonciateurs) Attention parfois THE n'exprime pas un fléchage: <i>The French eat a lot of garlic.</i> Ici on a une opération abstraite qui désigne la notion munie de toutes les propriétés qui définissent la classe concernée.
<b>flexion</b>	Procédé morphologique : changement de la forme-de-mot (word-form) d'un même lexème. <i>Work ? works / worked</i> ; jouer → jouai, joua, jouait, ... Ne pas confondre flexion (désinence) et catégorie grammaticale. Une flexion signale / manifeste une catégorie : on parle de formes fléchies. Le suffixe flexionnel <i>-ed</i> , ou la mutation vocalique <i>shake ? shook</i> signalent la catégorie [prétérit]
<b>forme désactualisée</b>	forme en ED : on s'éloigne de l'actuel : on va dans le passé ou dans l'irréel

générique généricité	<p>problème sémantique : degré de détermination permettant de renvoyer à la totalité des occurrences d'une notion. THE, Ø ont un emploi générique dans:  <i>Tigers are dangerous animals / The tiger is a dangerous animal.</i></p> <p>- THE – Ø N-pluriel référence à un groupe :-: <i>The Germans, the Jews</i> (il s'agit d'un groupe, à distinguer d'une classe ; valeur thématique, donnée d'emblée, on sait de quel groupe on parle) ; <i>The French, the English, the poor</i> (adjectifs nominalisés ; « <i>the poor</i> » renvoie à une multiplicité, groupe d'animés) ; <i>the deceased, the undersigned</i> : référence à l'unique (valeur spécifique) - Ø N-sing (« massif ») : <i>man's quest for freedom</i> - le cas des paires, avec renvoi à un groupe : « <i>master and man</i> », « <i>there is no class division between employer and employed</i> » (rapport agent / patient) ; voir aussi expressions figées : <i>pen to paper, man to man, part and parcel</i> - référence à un type ou un sous-type, à une sous-espèce, à un spécimen de l'espèce : <i>A (The World Wildlife Organization decided to protect a (certain) large cat, namely the Siberian tiger)</i></p> <p>Attention : on ne pourrait pas dire <i>*a lion will become extinct soon</i> (il faut THE ou Ø N-pluriel), donc attention à ne pas trop hâtivement attribuer à « <i>a</i> » une référence une espèce ou à une classe (une valeur générique).  Se rappeler qu'avec A, il y a tjrs extraction, on isole un élément d'une classe, éventuellement pour former un type : <i>It was a scapegoat, but it looked like a man</i> (ressemblance au type, il en avait les caractéristiques, mais c'était un élément de ce type)  <i>a madrigal is polyphonic</i> : OK, car propriété essentielle  ▪ <i>a madrigal is popular</i> : non, car propriété accidentelle, donc pb d'acceptabilité</p> <p>- The +nom dénombrable singulier : permet de créer un type, ou une catégorie (socio-professionnelle, par ex.) : <i>The company manager is the perfect example of...</i>  Parfois c'est la complémentation nominale ou la relative déterminative / restrictive qui permet de créer des (sous-)types : - <i>The average American car owner...</i> (c'est "average" qui permet de créer un type); <i>The proprietor of a model car factory ...</i> ("The proprietor" tout court ne marcherait pas)</p>
génitif	<p>il permet de repérer un nom par rapport à un autre : <i>the boy's bike</i> (repère +s + repéré). On en distingue surtout deux types: le génitif déterminatif et le génitif générique.</p> <p>Se note N1'S N2 (et s'oppose donc à N2 of N1). N2 est le « nom tête » (<i>head of noun phrase</i>), par ex. « <i>car</i> » dans « <i>John's car</i> », il est le plus important sur le plan sémantique.</p> <p><u>Génitif déterminatif</u> : « <i>Jack's book</i> » opération de fléchage (ce n'est pas simplement « <i>a book</i> » mais « <i>Jack's book</i> »). 2nd degré de détermination. N1 (<i>Jack</i>) détermine N2 (<i>book</i>). Si on rajoute un adjectif, on le met devant N2 : <i>Jack's blue book</i>. N1 au génitif joue le même rôle qu'un adj ou un nom composé.</p> <p>Comme sous-catégories de génitifs déterminatifs on note les génitifs de mesure (<i>an hour's rest, a month's pay, a mile's walk</i>), de datation (<i>yesterday's paper</i>) , et locatifs (<i>At the butcher's</i> [ellipse de « <i>shop</i> »], <i>at Harrods</i> [avec soudure du « <i>'s</i> »])</p> <p><u>Génitif générique</u> (ou classifiant) : « <i>a captain's uniform</i> » constitue sémantiquement un tout : l'uniforme de tout capitaine. Valeur adjectivale de N1 (<i>captain</i>). Si on rajoute un adjectif, on le place avant N1 : <i>a green captain's uniform</i></p> <p>Attention à l'ambiguïté sémantique : <i>her goat's milk</i> = <i>her goat's/milk</i> (déterminatif)? <i>her / goat's milk?</i> (générique)</p>
gérondif	<p>en anglais, nominalisation avec -ing d'une forme verbale: <i>he is used to sleeping late</i>; a un sens différent en grammaire française</p>

<b>Hyperonyme et hyponyme</b>	L'hyperonyme représente une classe, et l'hyponyme représente un élément de cette classe. Ex « <i>furniture</i> » est un hyperonyme (ensemble) et « <i>chair</i> » est un « hyponyme » (élément de l'ensemble).
<b>hypothétique</b>	qui n'existe qu'à l'état d'hypothèse, qui dépend d'une condition
<b>imperfectif</b>	Voir aspect inaccompli
<b>indénombrable</b>	Un nom fonctionnant comme indénombrable ne peut être précédé de l'article A(n), ne peut être mis au pluriel. Sont généralement indénombrables les noms se référant à des substances, matières, des états, à des abstractions : <i>He bought some cheese.</i> (synonyme : non comptable, non-discret, continu)
<b>infinitif</b>	Parler d'infinitif "sans <i>to</i> " est inexact. L'infinitif est fondamentalement sans <i>to</i> .
<b>invariable</b>	Un lexème/ mot peut être invariable pour 3 raisons : - Synchrétisme: <i>this sheep is / these sheep are</i> - neutralisation : <i>these clothes are</i> (neutralisation de l'opposition sg / pl au profit du pluriel) - classe lexicale de lexèmes invariables, par ex. les prépositions : <i>after</i> , etc...
<b>instancier</b>	remplir: la case sujet est instanciée par IT dans <i>it is important for you to know that</i> .
<b>irréel</b>	décrochage vers l'hypothétique, le fictif.
<b>itératif</b>	qui est répété plusieurs fois, qui exprime la répétition
<b>lexème</b>	Mot, unité morphologique
<b>marqueur</b>	Trace d'une opération (voir ce mot) <i>Give me the book !</i> THE est un marqueur de fléchage, il indique une opération bien particulière et signale qu'il s'agit d'un livre bien particulier, connu de l'énonciateur et du co-énonciateur.
<b>modalité (aux. de )</b>	L'intervention de l'énonciateur dans son énoncé, jugement, l'expression du possible et du nécessaire (définition restreinte). → voir « modalité épistémique et « modalité radicale »
<b>modalité de l'assertion</b>	l' énonciateur pose l'évènement comme vrai ou faux: <i>he is sleeping</i>
<b>modalité appréciative</b>	exprime la subjectivité de l'énonciateur: ce qui est normal, pas normal: <i>it is strange that...</i> , <i>It is natural that ... It is a shame that...</i>
<b>modalité épistémique</b>	Avec un modal épistémique, l'énonciateur se prononce sur les chances de validation d'une relation prédicative (les chances de réalisation de l'évènement)
<b>modalité radicale</b>	l'énonciateur se prononce sur la relation S/P : possible, obligatoire, etc
<b>morphème</b>	la plus petite unité de forme; <i>walking</i> compte deux morphèmes: <i>walk</i> et <i>-ing</i>
<b>morphologie</b>	composition d'un mot complexe.morphologie de l'adjectif <i>fast-moving</i> : mot composé, formé d'un adverbe ( <i>fast</i> ) + verbe <i>move</i> + désinence <i>-ing</i>
<b>Ø</b>	On dit que dans <i>He went to school</i> , le déterminant Ø permet de renvoyer à la notion école, à l'idée d'école, le concept, ce que le dictionnaire nous en dit, ce que je mets derrière ce terme (découvrir des tas de choses nouvelles, apprendre, etc.). On se situe là à un niveau très abstrait.
<b>parcours</b>	opération qui consiste à passer en revue des éléments, un ensemble ou une classe : <i>Is there anybody here who speaks Chinese?</i> Dans ce cas, l'énonciateur passe en revue les personnes présentes à la recherche de quelqu'un pouvant valider < <i>speaks Chinese</i> >
<b>performatif</b>	se dit d'un énoncé qui se confond avec l'acte. Pour féliciter, il faut prononcer les paroles « je vous félicite » <i>I congratulate you</i> , et l'acte est ainsi accompli.
<b>prédicat</b>	ce qui est dit du sujet ; correspond au <u>verbe</u> et à <u>ses compléments</u>
<b>préposition</b>	outil <u>introduisant</u> un complément (nominal) : <i>at, in, for...</i> (+ GN)

<b>présupposer</b>	construire sur une supposition préalable ; j'enlève ma veste présuppose que je porte une veste
<b>procès</b>	idée exprimée par le verbe (état ou processus)
<b>processus</b>	procès exprimant un changement d'état
<b>proforme</b>	une proforme peut reprendre un verbe ou même un prédicat : <i>I didn't go to the party but John did</i> (« <i>did</i> » est une proforme, auxiliaire de reprise du prédicat « <i>go to the party</i> »)
<b>pronom (étymologie : pour un nom)</b>	Désigne tout mot remplaçant un nom (ou plutôt un syntagme nominal : ensemble Déterminant + Adj + Nom, par exemple) <i>When Peter is tired, he goes to bed.</i>
<b>propositions relatives</b>	Comparer : « <i>His sister who speaks Chinese is an engineer</i> » relative <b>restrictive</b> ou <b>déterminative</b> (he has several sisters) « <i>His sister, who speaks Chinese, is an engineer</i> » relative <b>appositive</b>
<b>référent</b>	ce à quoi renvoie un signe linguistique, un mot, dans la réalité (extra-linguistique)
<b>relation prédicative</b>	résultat de la mise en relation d'un sujet : <i>Peter</i> et d'un prédicat : <i>go to school</i> . relation S/P obtenue: <i>Peter / go to school</i> . Relation qui reste à valider ; <i>Peter goes to school</i>
<b>relation intersubjective</b>	relation entre énonciateur et co-énonciateur; important par exemple pour faire ressortir une modalité déontique
<b>résultatif</b>	Le procès est considéré dans ses répercussions
<b>rhème</b>	ce que dit l'énoncé à propos du thème (donc l'information nouvelle)
<b>sémantisme</b>	le sens
<b>spécifique</b>	s'oppose à générique; le nom est repéré par rapport à une situation particulière: <i>there's a tiger in the street.</i>
<b>sphère de l'énonciateur</b>	ce qui est défini à l'aide de ses coordonnées énonciatives élémentaires: je -ici - maintenant
<b>subordination</b>	enchâssement d'une proposition à l'intérieur d'une autre. L'enchâssante est dite principale, l'enchâssée est appelée la subordonnée
<b>superlatif</b>	degré de comparaison, généralement exprimé au niveau de l'adjectif; un certain nombre d'ensembles sont comparés (plus de deux). L'un l'emporte sur tous les autres <i>John is the nicest boy in the class</i> l'adjectif porte la marque du superlatif.
<b>supplétion</b>	Va au-delà de la flexion. Par exemple, « <i>went</i> » indique une supplétion, car « <i>went</i> » supplée « <i>go + -ed</i> »
<b>syntagme</b>	la plupart des linguistes l'utilisent comme synonyme de groupe: un syntagme/groupe nominal, un syntagme/groupe verbal
<b>Temps (tense)</b>	Il n' a que 2 temps grammaticaux en anglais : présent et passé (prétérit). <i>Would</i> est le prétérit de <i>will</i> , <i>might</i> de <i>may</i> , <i>could</i> de <i>can</i> , <i>should</i> de <i>shall</i> . Il n'y a pas forcément concordance entre temps grammatical ( <i>tense</i> ) et temps de l'événement ( <i>time</i> )
<b>thème</b>	ce dont l'énoncé parle (souvent quelque chose de déjà connu, déjà là ); s'oppose à rhème
<b>transitif</b>	verbe immédiatement suivi de son complément (« <i>give someone</i> ») ; si une préposition est nécessaire, le verbe est transitif indirect (« <i>explain to someone</i> »)
<b>valeur centrale</b>	on dit aussi invariant; valeur unique d'un marqueur, susceptible de modification dans des contextes différents (on parle d'effets de sens)

<b>valider</b>	déclarer, confirmer qu'une relation prédicative est nouée (réalisée)
<b>visée</b>	opération qui consiste à envisager l'occurrence d'un procès , le passage du validable au validé.